

[Traduction]

LES PETITES ENTREPRISESLES INITIATIVES VISANT À AIDER LES PROVINCES DE
L'ATLANTIQUE

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises). Les taux d'intérêts sont très élevés, les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter et l'accessibilité aux capitaux de financement a été fortement réduite. Toute cela compromet l'économie des provinces de l'Atlantique qui est basée sur l'exploitation des ressources et le secteur et tertiaire et accule les petits producteurs et les petites entreprises à la faillite, eux qui sont l'épine dorsale de l'économie des Maritimes. Dans ces circonstances, le ministre peut-il dire à la Chambre si son gouvernement a l'intention de proposer de nouvelles initiatives pour alléger ces problèmes des plus graves et, dans l'affirmative, quand il les annoncera?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)): Madame le Président, je pense que quelques mesures ont déjà été mises en place, par exemple, la continuation jusqu'à la fin du mois de mars du programme des obligations pour l'expansion des petites entreprises. Deuxièmement, la mesure voulant que les petites entreprises non incorporées ou les petits entrepreneurs puissent maintenant déduire du revenu annuel le salaire du conjoint. Enfin, je pense au fait que les petits entrepreneurs peuvent se prévaloir selon la Loi sur les prêts aux petites entreprises de prêts allant jusqu'à \$100,000, à un taux de 1 p. 100 au-dessus du *prime rate*. Je crois, madame le Président, que ce sont là des mesures mises en place précisément pour faire face à cette difficile période causée par les hauts taux d'intérêt.

[Traduction]

M. Howie: Madame le Président, je remercie le ministre de sa réponse. Je lui dirai, cependant, que bien que ces mesures soient déjà un bon pas en avant et qu'elles soient appréciées à leur juste valeur, elles sont loin d'être à la mesure des problèmes qui existent dans les provinces de l'Atlantique. Il faut prendre des initiatives plus énergiques qui auront une incidence économique plus marquée. Le ministre discutera-t-il avec ses collègues de la possibilité de prendre plus que des demi-mesures et ce, dans les plus brefs délais?

[Français]

M. Lapointe (Charlevoix): Madame le Président, comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner à la Chambre, il est sûr que nous sommes préoccupés par les hauts taux d'intérêt et les effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur les petites entreprises au Canada. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes en train d'effectuer une révision complète de tous les moyens de financement de la petite entreprise, et cette révision se fait en collaboration avec les banques et les institutions financières non bancaires. Nous sommes en train également de réviser les activités de la Banque fédérale de développement. J'essaie d'accélérer le plus possible cette étude sur le financement de la petite entreprise afin de pouvoir répondre aux préoccupations de l'honorable député comme à celles de tous les autres députés de la Chambre.

Questions orales

[Traduction]

L'AGRICULTURELES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS—LES MESURES VISANT À AIDER
LES AGRICULTEURS

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, lequel n'est certainement pas sans savoir que quand les députés parlent des taux d'intérêt de 17 p. 100, les agriculteurs de notre pays eux doivent emprunter de l'argent à 20 p. 100 et plus pour financer leur capital d'exploitation. Par ailleurs, il sait sans doute que ces taux sont prohibitifs et que les agriculteurs de notre pays préfèrent vendre leurs céréales fourragères au lieu d'emprunter de l'argent pour pouvoir acheter des bovins et des porcins d'emboche destinés au marché canadien. Les habitants de la circonscription du ministre et de la mienne bradent leur maïs et les producteurs de l'Ouest bradent leurs céréales fourragères.

Que propose de faire le ministre à l'égard de ces taux d'intérêt prohibitifs pour permettre aux agriculteurs canadiens d'un océan à l'autre de produire des produits alimentaires en quantités raisonnables et à des prix abordables pour les consommateurs de notre pays?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député vient de nous raconter une histoire sur les taux d'intérêts et ce qu'ils devraient être mais il ne l'a pas terminée. A la Société du crédit agricole dont je suis responsable, le taux d'intérêt est fixé à 12,75 p. 100. Ce taux est en vigueur depuis plusieurs mois et le restera encore durant plusieurs mois. Il se peut que nous manquions de crédits dans ce secteur à cause de la forte demande et d'ailleurs dans certains endroits nous sommes déjà effectivement à court de crédits.

De nombreux agriculteurs appartiennent à des organismes agricoles tels que les offices de commercialisation et leur structure sur le plan des coûts et des liquidités est telle qu'ils n'ont pas besoin d'emprunter autant d'argent que le laisse entendre le député. Le député fait allusion à deux catégories d'agriculteurs, les éleveurs de porcs et les producteurs de viande de bœuf, qui ont besoin d'emprunter, mais qui n'ont pas veillé à leurs intérêts collectifs comme ont su le faire d'autres catégories d'agriculteurs par le biais d'organismes disposant de liquidités. Je viens juste de déjeuner avec . . .

Une voix: A l'ordre.**Des voix:** Oh, oh!

M. Whelan: . . . avec un des éleveurs de dindons les plus importants et les plus prospères . . .

Une voix: C'est vous le dindon!

M. Whelan: . . . du Canada et de l'Amérique du Nord, un homme que le député connaît très bien et il m'a dit que la situation n'avait jamais été aussi stable ni aussi saine dans l'agriculture.

M. Jarvis: Madame le Président, ce sont des balivernes.**M. Whelan:** Ha, ha!